



Syndicat mixte du  
SCOTAM

# PLAN PAYSAGES

## Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine



## PAYSAGE

## ENVIRONNEMENT

Ressources, Biodiversité,  
Risques, Eau  
Climat, Air & Energie

## ACTIVITÉS

Foncier économique  
Implantations  
commerciales  
Tourisme & culture  
Activités agricoles &  
forestières

## HABITAT

Mixité  
Diversification de l'offre  
de logements  
Services & Équipements

## DÉPLACEMENTS

Transports collectifs  
Modes doux  
Infrastructures  
Intermodalité

## CADRE DE VIE

Qualité urbaine  
Patrimoine  
Maîtrise de  
l'étalement urbain  
Formes urbaines  
Densité  
Entrées de villes

SCoTAM



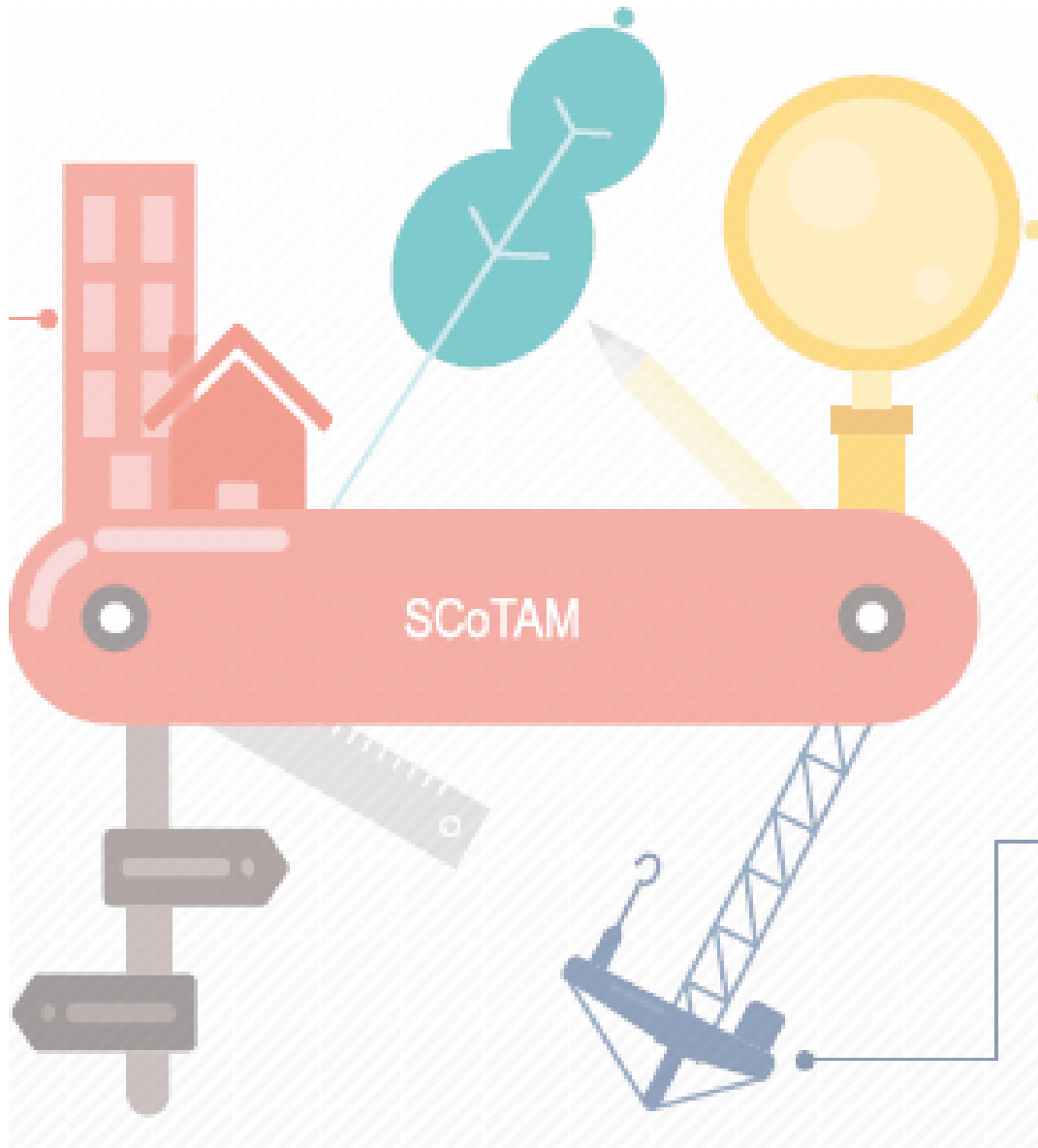
A-MÉNAGER LE SOCLE  
ENVIRONNEMENTAL ET  
PAYSAGER  
POUR VIVRE ET RAYONNER  
DURABLEMENT

# SOMMAIRE

- **Le SCoTAM : un territoire, une structure, un projet**
- **Le paysage et le patrimoine dans nos documents socles**
- **Le paysage et le patrimoine dans nos activités règlementaires et dans nos actions pédagogiques : la déclinaison au sein des intercommunalités et des communes**



# LE SCOTAM : UN TERRITOIRE, UNE STRUCTURE, UN PROJET



SCoTAM II approuvé le 1er juin 2021

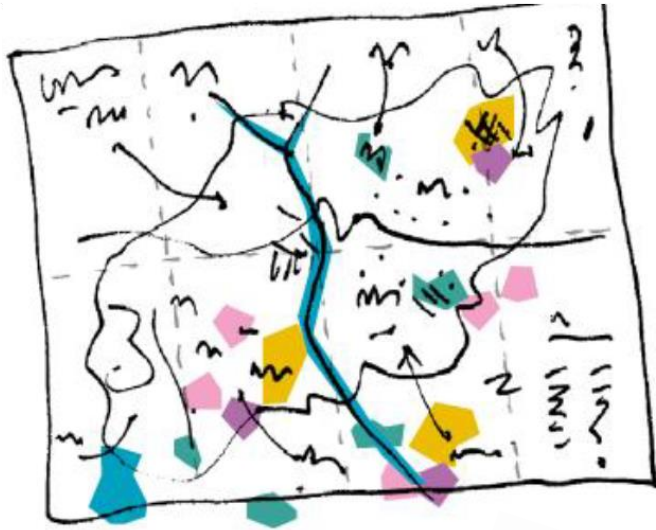
- **2 approches complémentaires :**
  - > réglementaire & pédagogique
- **2 grands types d'objectifs :**
  - > qualitatif & quantitatif
- **2 documents socles :**
  - > le dossier de SCoT & le Plan Paysages (PP)
- **2 armatures piliers du projet :**
  - > l'armature urbaine et l'armature écologique
- **1 démarche transversale :**
  - > la stratégie paysagère

7 Intercommunalités  
224 communes  
415 000 habitants  
1762 km<sup>2</sup>  
sur 2 départements

1 Syndicat mixte  
1 Président  
6 Vice-Présidents  
53 Délégués  
6 Agents (5 ETP)

# LE PLAN PAYSAGES D'ÉCHELLE SCOTAM : UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

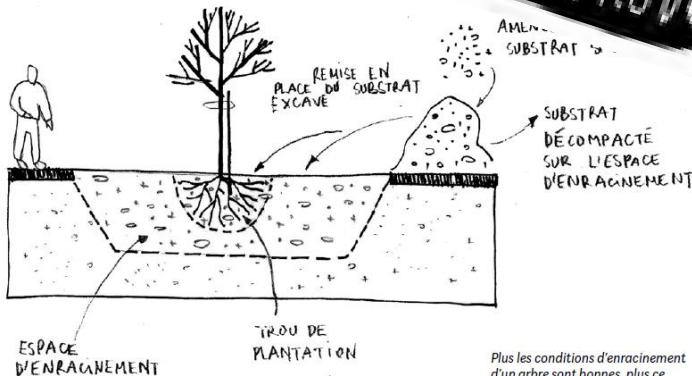
LE POSTER DE LA CARTE DES PAYSAGES PERÇUS ET VÉCUS DU SCOTAM



- Echelle vaste, nombreux acteurs, diversité des paysages
- 1 ambition : développer une culture du paysage
- 3 objectifs : redynamisation de friches, lisibilité du territoire, adaptation aux changements
- Co-construction maîtrise d'ouvrage & maîtrise d'œuvre
- Arpentages de territoire, auditions d'acteurs locaux
- Ateliers thématiques en salle et en extérieur
- Portraits d'EPCI
- Diagnostic paysager > Objectifs de Qualité Paysagère > Programme d'actions

• Traduit dans le dossier de SCoTAM

MÉTHODE



Plus les conditions d'enracinement d'un arbre sont bonnes, plus ce dernier a des chances de s'épanouir sans causer de dommage aux infrastructures qui l'entourent.

LE KIT NUMÉRIQUE



2 années d'élaboration (juin 2018-juin 2020)  
Une mise en œuvre active en cours

# Elaboré avec une équipe pluridisciplinaire

omnibus

RoumetGuitel

URBANISTES • PAYSAGISTES

ALPHAVILLE



PLAN PAYSAGE  
DU SCOTAM

7 EPCI

MAD ET  
MOSELLE

PAYS ORNE  
MOSELLE

RIVES DE  
MOSELLE

HAUTE  
PAYS BOULAGEOIS

HAUT CHEMIN  
PAYS DE PANGE

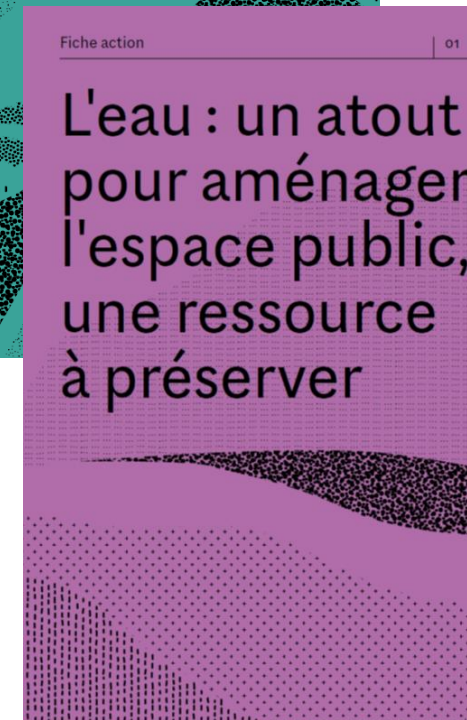
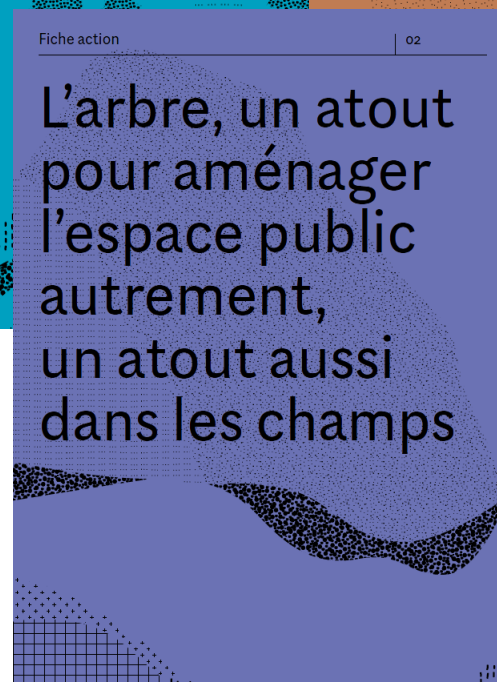
METZ  
MÉTROPOLE

SUD  
MESSIN





# 10 fiches-action illustrées



Redynamisation des friches (Partie 1 et 2) :



Lisibilité du territoire (Partie 1 et 2)



# 9 pastilles animées

Introduction :



Adaptation aux changements (Partie 1 et 2) :



Objectifs de Qualité Paysagère

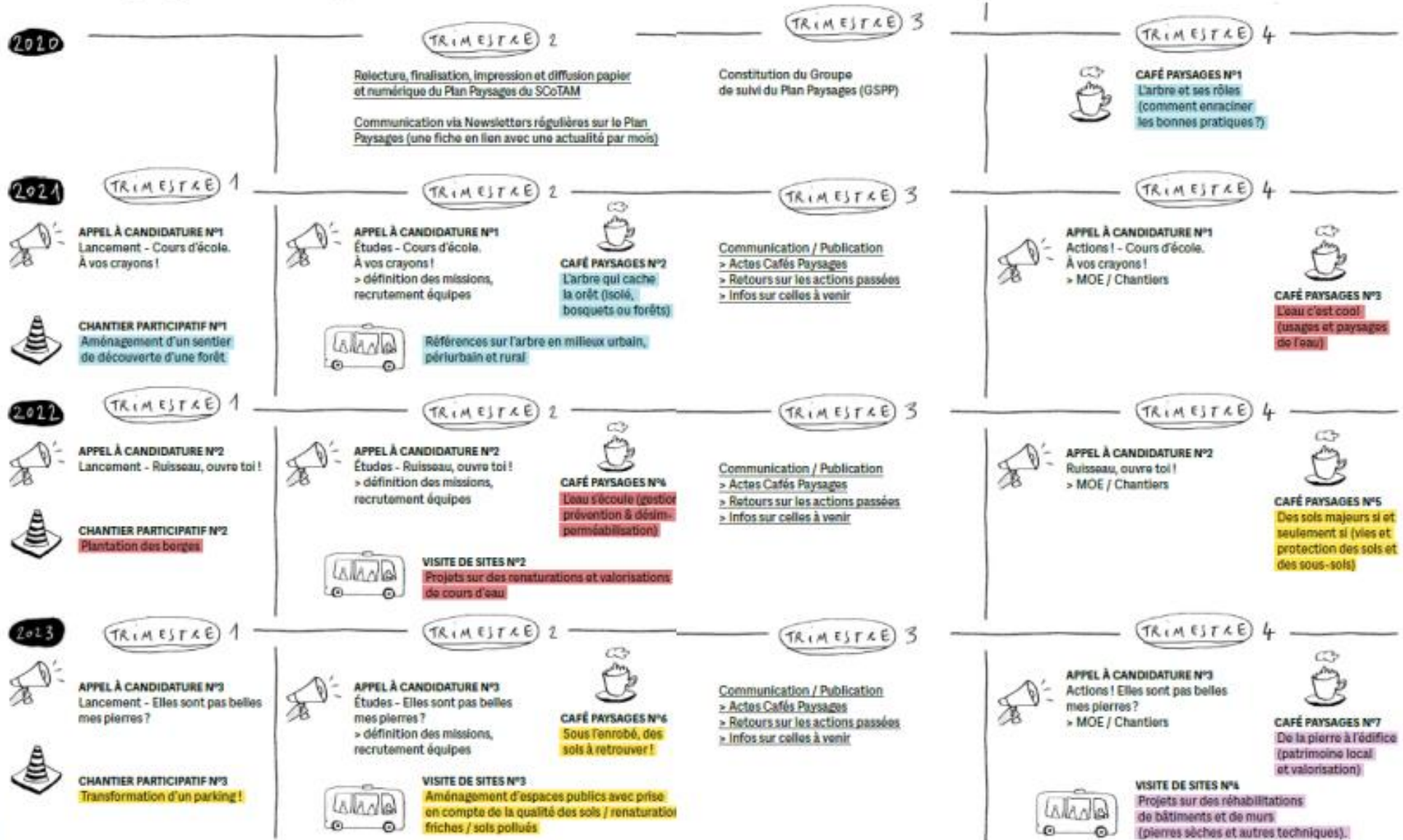


Programme d'actions



# Une feuille de route pour amorcer la mise en œuvre concrète

## Calendrier prévisionnel : le Plan Paysages entre en piste !



# Le recrutement d'une Animatrice Plan Paysages & Réseau TransitionS



## Recherche un/une Animateur/trice Plan Paysages & Réseau TransitionS



Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique, créative, investie et polyvalente ? Vous souhaitez vous impliquer dans des actions concrètes en faveur du respect de l'environnement et des paysages ? Ce poste est fait pour vous !

### ✓ Au sein d'une structure

Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM est un établissement public géré par une assemblée de 60 élus désignés par les 7 intercommunalités membres (Metz Métropole, CC de la Houve Pays Boulaygeois, CC du Haut Chemin Pays de Pange, CC du Sud Messin, CC Mad & Moselle, CC du Pays Orne Moselle, CC Rives de Moselle). Il s'appuie sur une équipe administrative et technique composée de 6 agents territoriaux.

### ✓ Au service d'un projet

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels. Le SCOTAM comprend une centaine d'orientations couvrant un large panel de sujets : habitat, accueil des activités économiques et commerciales, paysages, mobilité, urbanisation et formes urbaines, biodiversité, énergie, activités agricoles et forestières, gestion de l'eau, qualité de l'air, etc. Depuis peu, un Plan Paysages complète la stratégie paysagère du SCOTAM.

### ✓ Pour la qualité d'un territoire

D'une superficie de 1726 km<sup>2</sup>, le territoire du SCOTAM couvre les 7 intercommunalités membres et intéresse ainsi 225 communes et 411 700 habitants. Situé dans le sillon lorrain, c'est un territoire dynamique à cheval sur 2 départements, proche du Luxembourg et frontalier avec l'Allemagne, accueillant une Métropole en émergence. Il dispose d'une importante richesse paysagère et écologique : 8 unités paysagères, 20% du territoire situé dans le Parc naturel régional de Lorraine, de multiples milieux naturels. C'est un territoire où il fait bon habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, se divertir, à l'intérieur, en plein air, etc.

➔ Les Actus du Syndicat mixte : <http://www.scotam.fr>

## VOS MISSIONS

### ✓ Animation des démarches paysages et transitions

- Exploiter le diagnostic Plan Paysages
- S'approprier et faire connaître les Objectifs de Qualité Paysagère
- Approfondir et mettre en œuvre le Programme d'actions Plan Paysages
- Organiser et animer les temps de rencontres paysages, transitions
- Mettre en relation les acteurs et assurer le suivi des démarches paysages, transitions : décisions du Syndicat mixte, politiques supra-SCOT, partenariats, démarches des EPCI membres, actions des communes
- Utiliser les outils de communication et concevoir des supports communicants

### ✓ Définition et mise en œuvre des orientations du SCOTAM

- Participer à la mise en œuvre du SCOTAM : réunions de sensibilisation, conférence, etc.
- Prendre part aux procédures d'évaluation, de révision, de modification du SCOTAM en matière de paysages et d'énergie

### ✓ Réalisation des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement

- Assurer un suivi administratif des dossiers
- Contribuer à l'organisation logistique des événements
- Travailler en transversalité avec d'autres thématiques du SCOTAM et appuyer le chargé de mission urbanisme
- Effectuer des remplacements ponctuels

## LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Connaissances de la politique des paysages et de la politique de transition énergétique
- Connaissances en matière de fonctionnement des écosystèmes
- Bonne compréhension des enjeux de développement durable
- Notions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Forte capacité d'animation
- Structuration et organisation du travail, gestion du temps
- Aptitudes à décliner et enrichir un programme d'actions
- Compétences en gestion des outils de communication et créativité
- Capacité à travailler en équipe, à partager et diffuser l'information
- Respect de l'organisation collective du travail et discrétion
- Respect des consignes et procédures
- Ouverture d'esprit
- Bon relationnel, motivation, rigueur, autonomie, réactivité, force de proposition

## LE PROFIL ATTENDU

- Formation : à partir de Bac+3 en paysages, écosystèmes et/ou énergie
- Expérience(s) professionnelle(s) réussie(s) dans un ou plusieurs de ces domaines
- Expérience en matière d'animation

## DEPLACEMENTS

Réguliers sur le territoire couvert par le SCOTAM, ponctuels en Région Grand Est, occasionnels en France métropolitaine

## INFORMATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

Emploi permanent, cadre B (titre technique ou administratif)  
Avantages : Régime Indemnitaire attractif, adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la protection complémentaire frais de santé et prévoyance - Poste à pourvoir au 3 août 2020

Déposer les candidatures avec et sans lettre de motivation par courrier **avant le 12 juin 2020** à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat mixte du SCOTAM, à l'adresse : [marc.hettli@metzmetropole.fr](mailto:marc.hettli@metzmetropole.fr)  
Pour toutes informations complémentaires, contactez le Syndicat au 03 87 39 82 23. Les candidatures seront accueillies entre le 15 et le 30 juin 2020.

# AMBITIONS DU PROJET DE SCOTAM

SE POSITIONNER EN TERRE D'ACCUEIL POUR LES HOMMES, LES ENTREPRISES ET LA NATURE

---

... EN S'APPUYANT SUR LES POTENTIALITÉS ET LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DU SCOTAM ET DE SES INTERCOMMUNALITÉS \_\_\_\_\_

... EN INTÉGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES \_\_\_\_\_

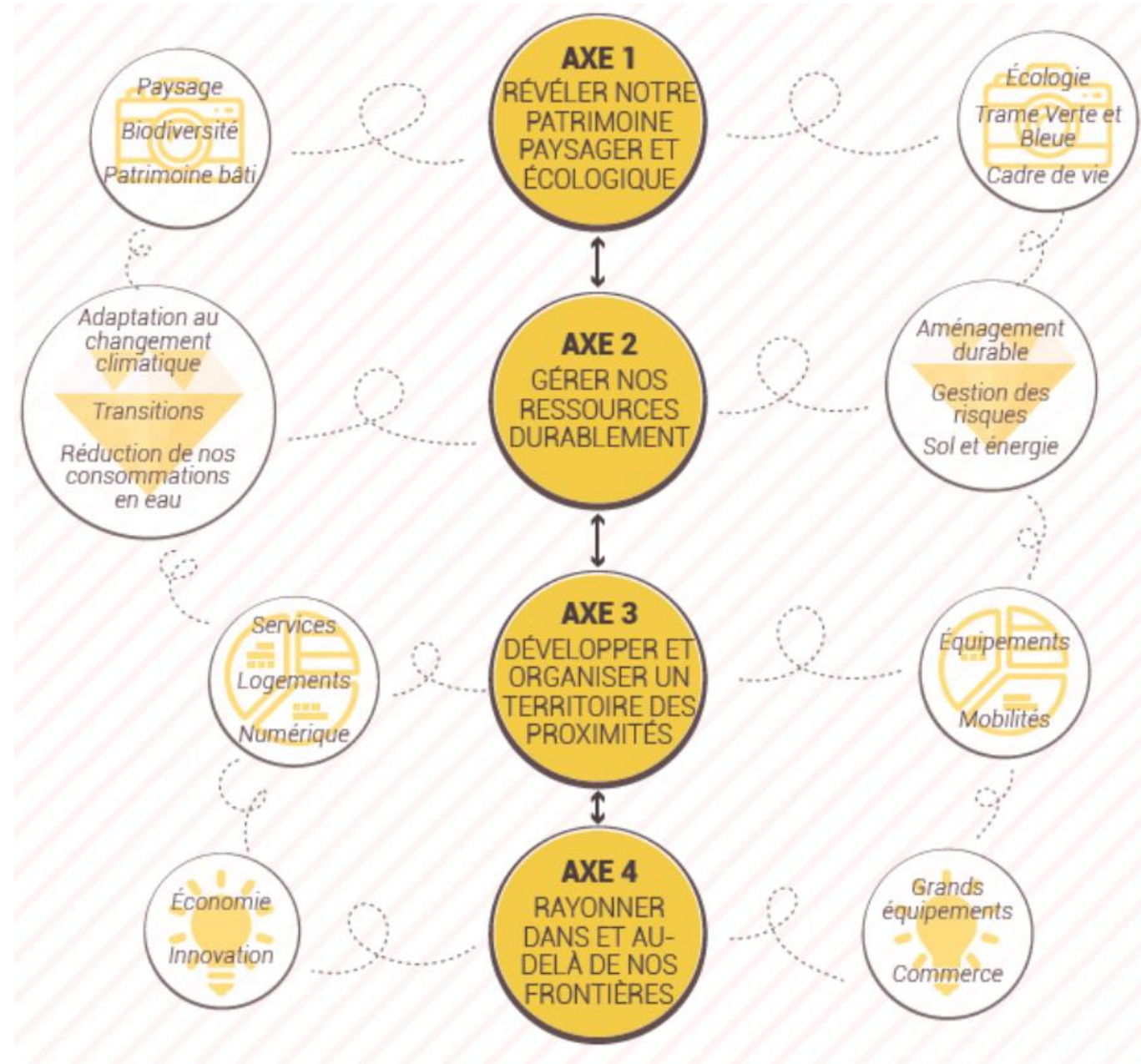
... AU TRAVERS DE 4 AXES DE PROJET \_\_\_\_\_

... VIA UNE ENTRÉE PAYSAGÈRE QUI FÉDÈRE L'AMBITION ET L'ENSEMBLE DES ENJEUX \_\_\_\_\_

# UN PROJET DE TERRITOIRE EN 4 AXES

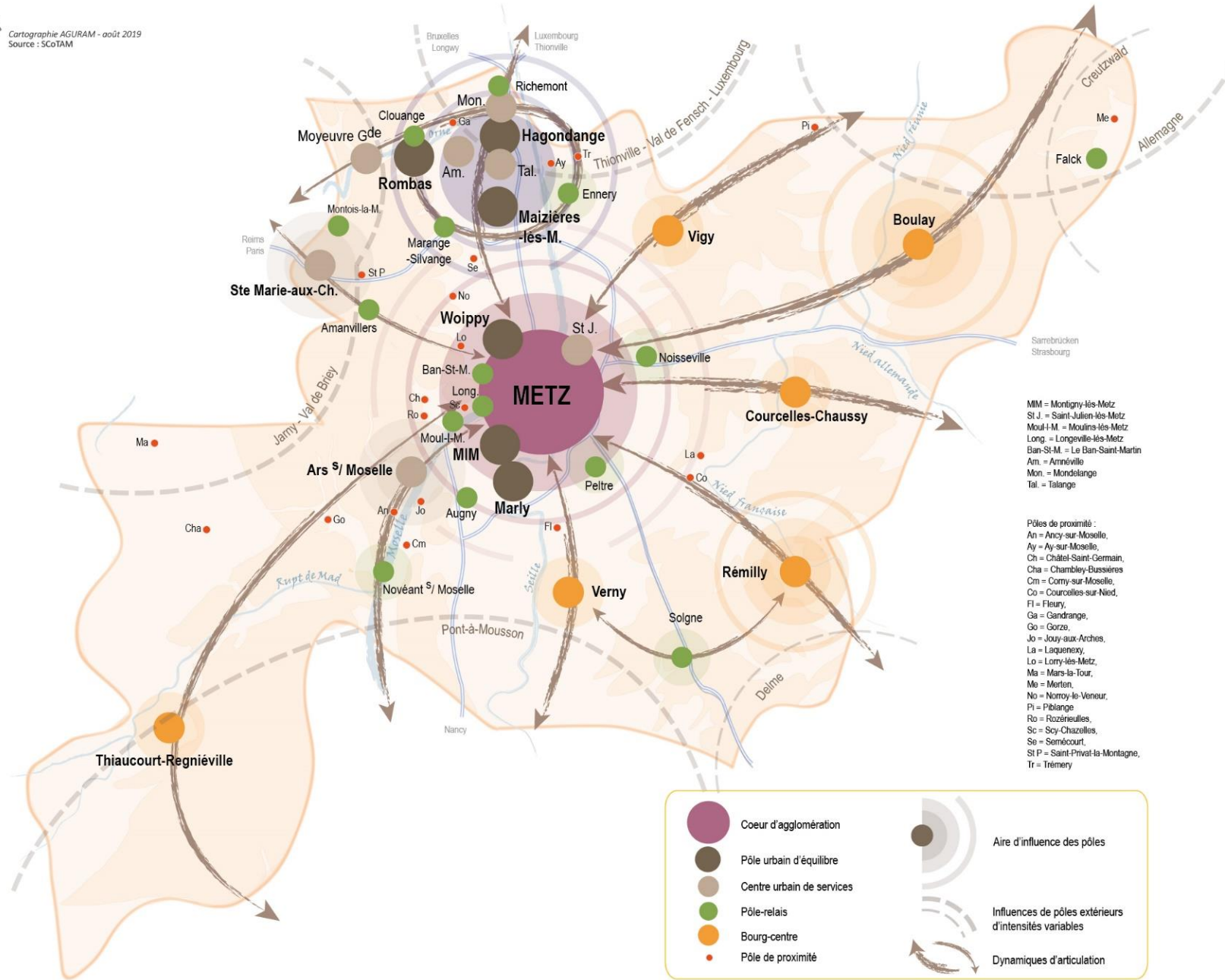
Du socle local au rayonnement international

Placer la qualité et la santé  
- du territoire, des êtres  
humains, des entreprises -  
au cœur du projet



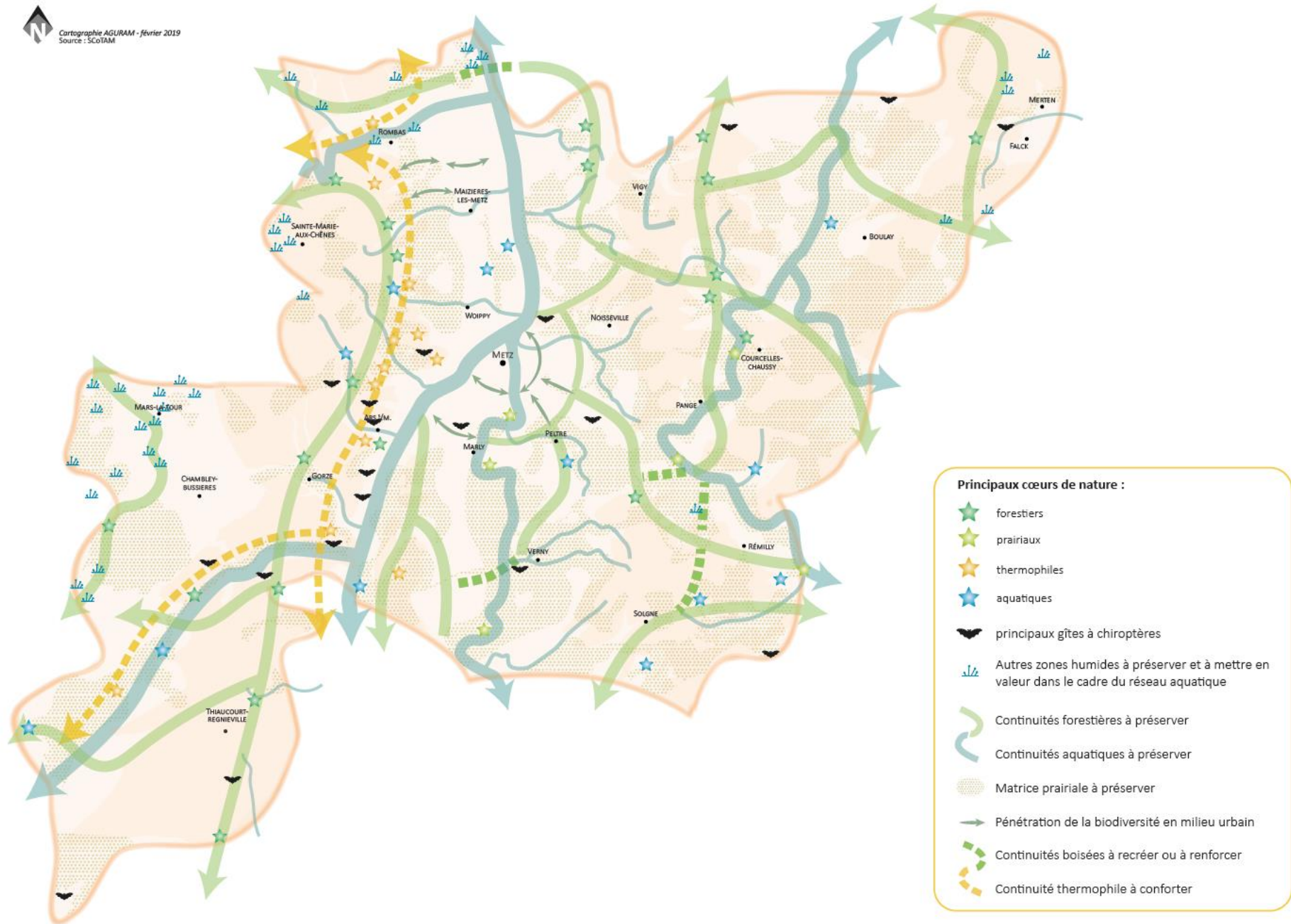
# L'ARMATURE URBAINE DU SCOTAM

Cartographie AGURAM - août 2019  
Source : SCOTAM



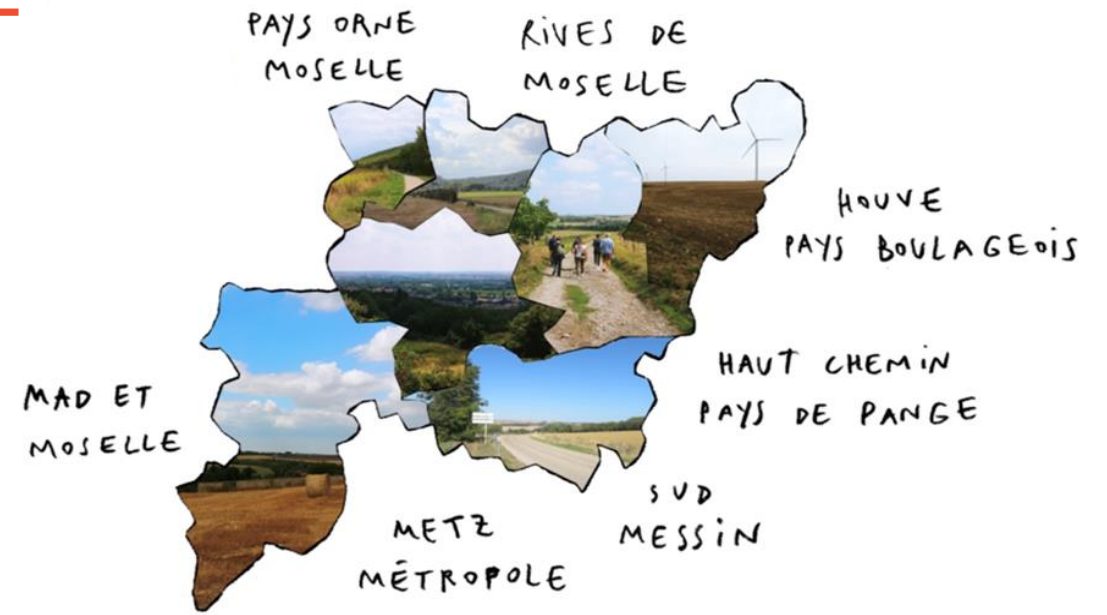
# L'ARMATURE ÉCOLOGIQUE DU SCOTAM

Cartographie AGURAM - février 2019  
Source : SCOTAM

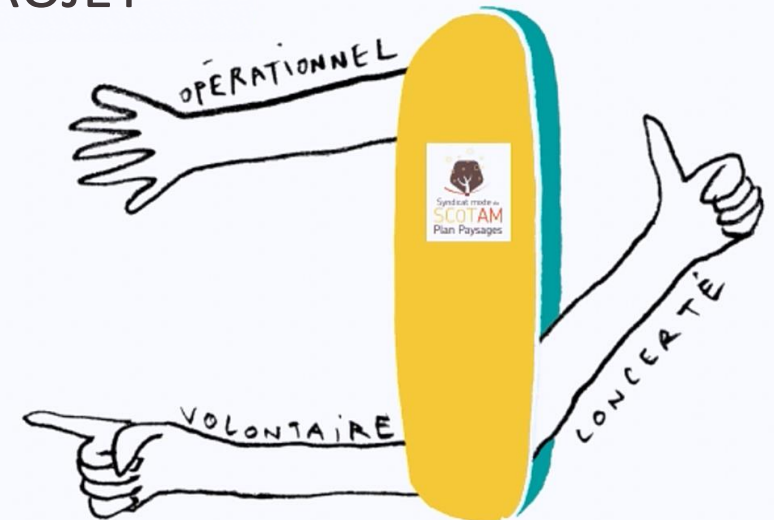




# LA STRATEGIE PAYSAGERE TRANSVERSALE



## UN PROJET



# DES OBJECTIFS QUALITATIFS

Déployer une méthode multi-leviers

Mobiliser des outils complémentaires

Placer la pédagogie et l'expérimentation au cœur du projet

Pour développer le territoire en économisant le foncier et en préservant la qualité des sols :

- en s'appuyant sur l'**armature urbaine**
- en préservant et en restaurant l'**armature écologique**
- en développant et en mettant en œuvre une **stratégie paysagère**
- en gérant durablement les **ressources** et anticipant les **risques**
- en reconvertissant les **friches**
- en concevant des formes d'**habitats diversifiées**
- en articulant **mobilité et urbanisme**
- en calibrant l'accueil des **activités économiques**
- en maîtrisant la valorisation du **potentiel touristique**



# DES OBJECTIFS QUANTITATIFS

## Grandes perspectives chiffrées sur la période 2015-2032

 **+ 22 000** habitants

 **+ 20 000** emplois

 **-50 %** de consommation foncière

 **+ 32 460** logements



## 1. RÉVÉLER NOTRE PATRIMOINE PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE

Objectif 1 : Comprendre les paysages pour les valoriser \_\_\_\_\_

Objectif 2 : S'appuyer sur les paysages pour aménager \_\_\_\_\_

Objectif 3 : Entretenir les paysages pour renforcer la biodiversité \_\_\_\_\_

*Pour comprendre les fondamentaux formant le socle de notre territoire, définir un cap commun et se préparer aux changements.*

# EXTRAITS PADD

**Apprendre à connaître, à faire connaître et à transformer nos paysages pour transmettre un patrimoine adapté à l'avenir**

Selon leur aménagement, ils peuvent réduire ou amplifier les **risques naturels**

Selon leur appropriation, ils peuvent être **des lieux** de rencontres ou de ruptures

L'histoire, la géographie, l'existant constituent le socle à partir duquel réfléchir pour trouver les justes équilibres en matière de **préservation**, de **gestion** et de **transformation** des paysages

**Des caractéristiques et des spécificités** qu'il convient de respecter et de mettre en valeur pour éviter l'uniformisation des paysages

**Marquer l'identité** d'un lieu, d'une commune, accueillir, sécuriser, souligner le relief, comprendre l'organisation de l'espace, le passage d'un lieu à un autre

Valoriser les richesses locales, développer des **repères** et participer à une dynamique paysagère de qualité

**Penser paysage, quel que soit le type d'intervention envisagé**

# EXTRAITS PADD

**Diagnostiquer** le paysage

**Définir des objectifs de qualité paysagère** combinant préservation patrimoniale, démolition, retour à la nature, requalification urbaine, connexions paysagères

Redonner une place de choix à **l'arbre**, tant en milieu urbain qu'agricole

**Paysages nocturnes**

Cultiver de manière pondérée des **paysages producteurs d'énergies renouvelables**

**Réutilisation** des matériaux en place

Penser les aménagements depuis des **points de référence partagés**

La place et le **chemin de l'eau**

**Zones calmes**

Développer la cohérence et la fonctionnalité des **entrées et des traversées** de villes, de quartiers et de villages ainsi que des **franges** d'urbanisation ;

**Concevoir des projets urbains réversibles, perméables à l'eau, donnant une large place au vivant**

# EXTRAIT DOO

Le DOO structuré en 11 sections reflétant la démarche progressive du projet : de l'analyse du socle local vers la conception de projets d'aménagement et de rayonnement.

Section 1 : Armature urbaine et organisation de l'espace	4
Section 2 : Armature écologique	14
Section 3 : Stratégie paysagère	38
Section 4 : Gestion durable des ressources	50
Section 5 : Prévention des risques	60
Section 6 : Économie du foncier, politique foncière et aménagement stratégique	68
Section 7 : Politique de l'habitat	80
Section 8 : Organisation des mobilités	88
Section 9 : Évolution des infrastructures de transport	100
Section 10 : Accueil des activités économiques	106
Section 11 : Développement touristique et valorisation du patrimoine culturel	116

## 14 Cibles

liées au  
Plan

## Paysages

### 1/ L'insertion des projets dans leur site et leur environnement

Cible 3.1 : Diagnostiquer le paysage pour mieux aménager

Cible 3.2 : S'appuyer sur les composantes paysagères locales pour déterminer les caractéristiques des projets urbains

Cible 3.3 : Développer la qualité des entrées et traversées de villes et de villages

Cible 3.4 : Prévoir les transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles, naturels et forestiers

### 2/ La qualité paysagère dans les opérations d'aménagement

Cible 3.5 : Concevoir des projets urbains perméables à l'eau et donnant une large place au vivant

Cible 3.6 : Intégrer le patrimoine local dans les projets d'aménagement

Cible 3.7 : Développer des espaces publics multifonctionnels

Cible 3.8 : Soigner les activités économiques à fort impact visuel

### 3/ Les paysages au service des transitions

Cible 3.9 : Associer urbanisme réversible, biodiversité et changement climatique

Cible 3.10 : Maîtriser les îlots de chaleur urbains et la densification

Cible 3.11 : Diversifier les sources d'énergie en veillant à leur intégration paysagère

### 4/ Mettre en scène et en récit l'important patrimoine paysager du territoire

Cible 3.12 : Préserver la diversité paysagère

Cible 3.13 : Valoriser le patrimoine paysager emblématique

Cible 3.14 : Raconter et faire connaître les paysages



# EXTRAITS DOO

Identifier les **points de vue** majeurs, les grandes **perspectives visuelles** à préserver ainsi que les **points noirs** paysagers à traiter

Permettre une **urbanisation compacte et organisée**, en composant avec la **morphologie** de la trame urbaine historique et/ou existante, avec une attention particulière pour les extensions urbaines

Définir les **limites d'urbanisation** en s'appuyant sur les caractéristiques géographiques et paysagères du territoire

Préserver et valoriser les **usoirs** dans les aménagements

Analyser la dynamique de **fermeture** des paysages

**zones de rencontres multimodales**

**réversibilité et mutabilité** des bâtiments et des aménagements

Garantir l'intégration paysagère des **espaces d'activités**

Concevoir des **volumes** qui s'intègrent en tenant compte des caractéristiques paysagères et architecturales des tissus urbains existants situés à proximité immédiate

Identifier et aménager les **pépites locales**

# LE PAYSAGE DANS LE CADRE DU SUIVI DES PLUI, PLU, CC, PA, PC, PROJETS

- Visite en commune
- Réunions informelles
- Réunions des Personnes Publiques Associées
- Commissions, Bureaux et Comités du SCoT
- Avis réglementaires du Syndicat mixte



Lecture paysagère

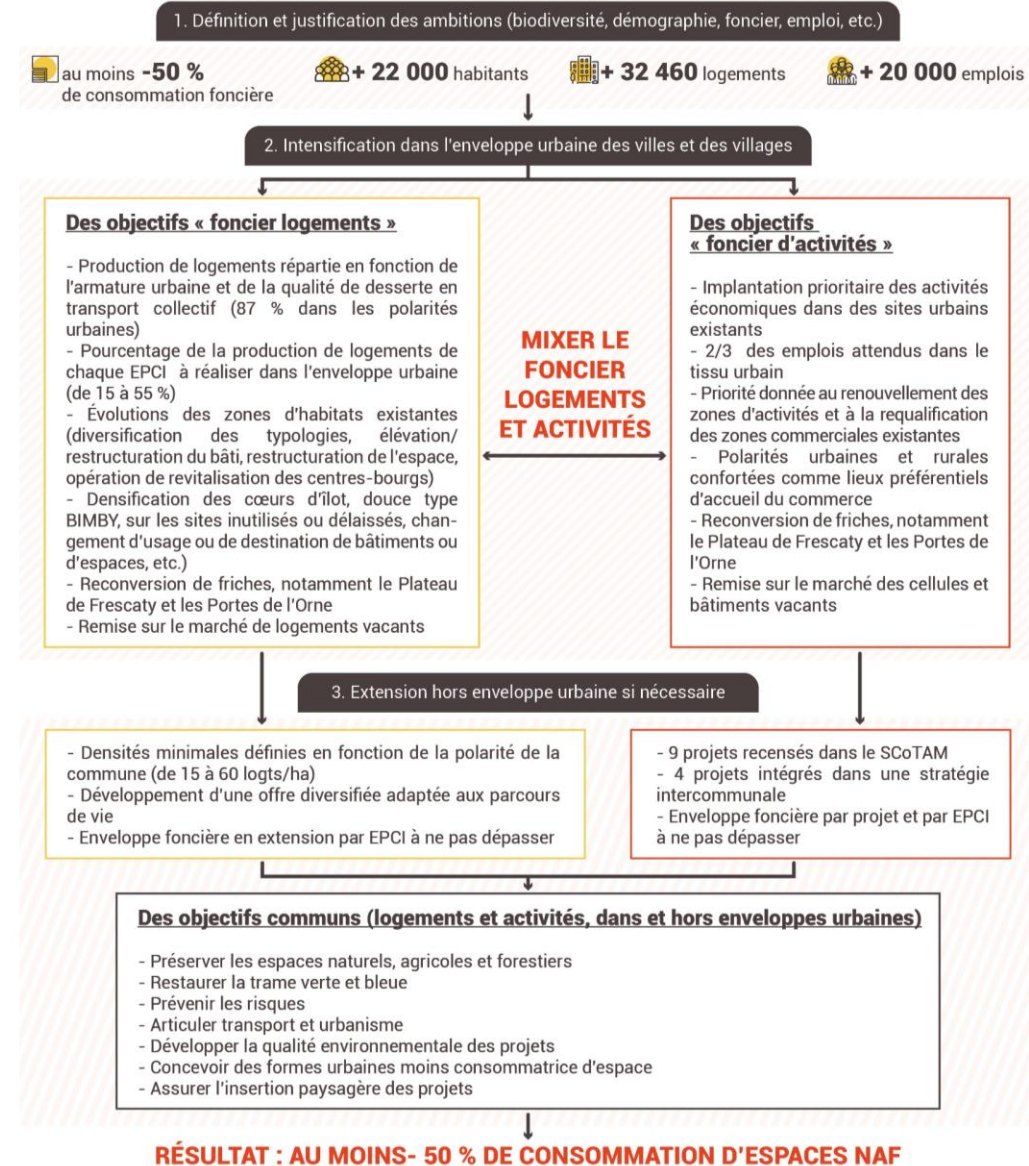
# Paysage & démarche d'économie du foncier

Une approche qualitative, complémentaire et indispensable à l'approche quantitative du foncier

## LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE DU FONCIER PORTÉE PAR LE PROJET DE SCoTAM

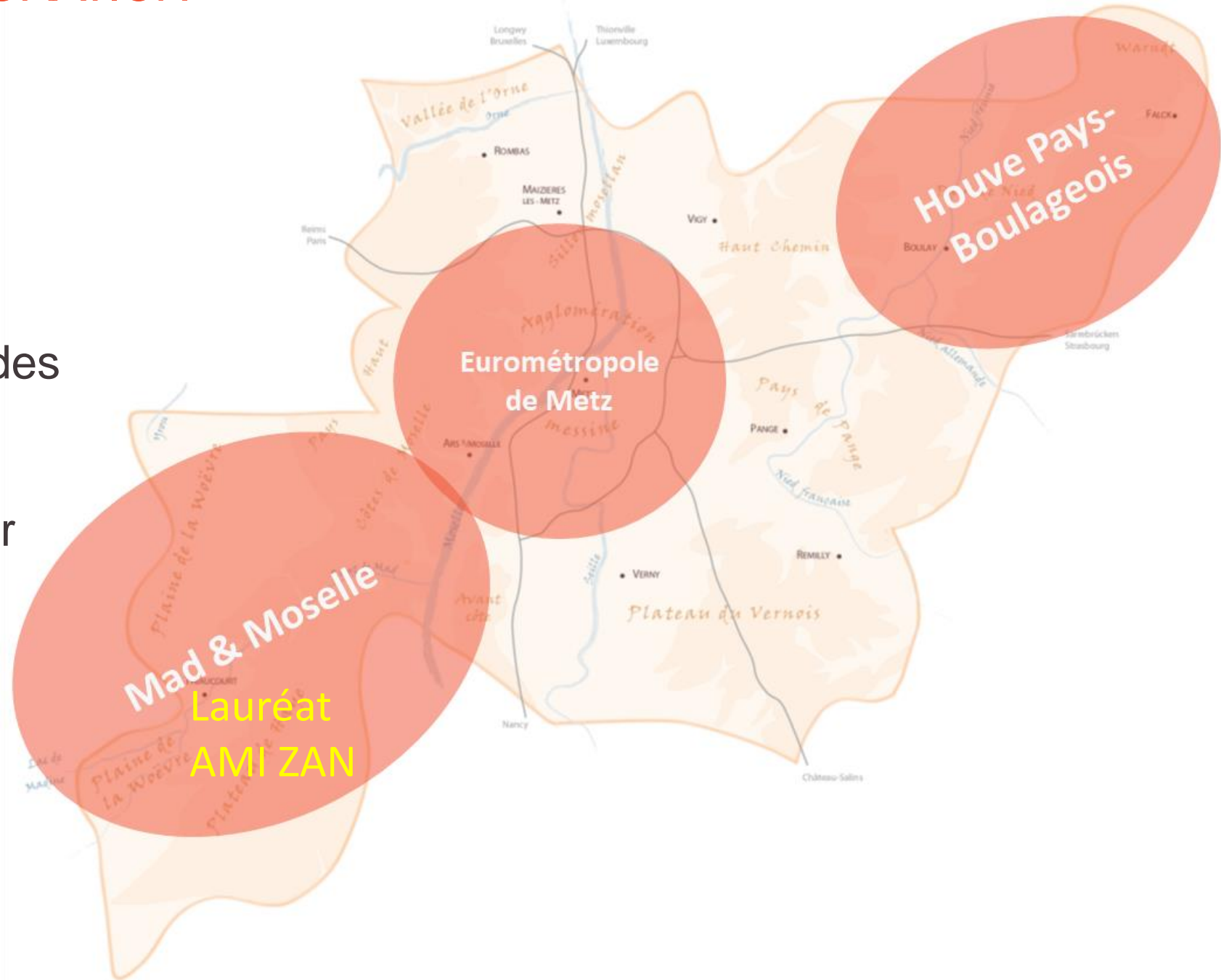
### UNE MÉTHODE MULTI-LEVIERS

Développer le territoire en économisant le foncier



# 3 PLUI EN COURS D'ÉLABORATION

- Un travail pédagogique d'envergure
- Des enjeux communs & des enjeux spécifiques
- Des arbitrages à effectuer



# LE PAYSAGE DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT



Lecture paysagère



**Végétalisation de l'espace, infiltration des eaux pluviales, gestion des risques d'inondation, limitation des îlots de chaleur, insertion du bâti, vues, etc.**

# Opération « Cassons la croûte »

APPEL À PROJET

COURS D'ÉCOLE :  
CASSONS LA CROÛTE

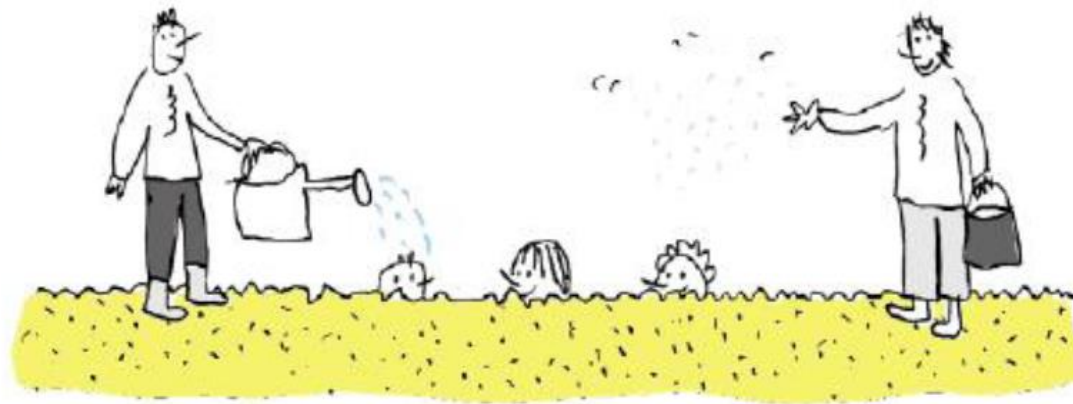
INFORMATIONS



Syndicat Mixte du SCOTAM  
Maison de l'Archéologie et du Patrimoine  
Rue de la Mouée - 57070 Metz Actipôle  
Tél : 03 57 88 34 44  
contact@scotam.fr



*Un projet transversal entre  
désimperméabilisation des sols,  
sensibilisation à l'environnement  
et éducation à la citoyenneté*



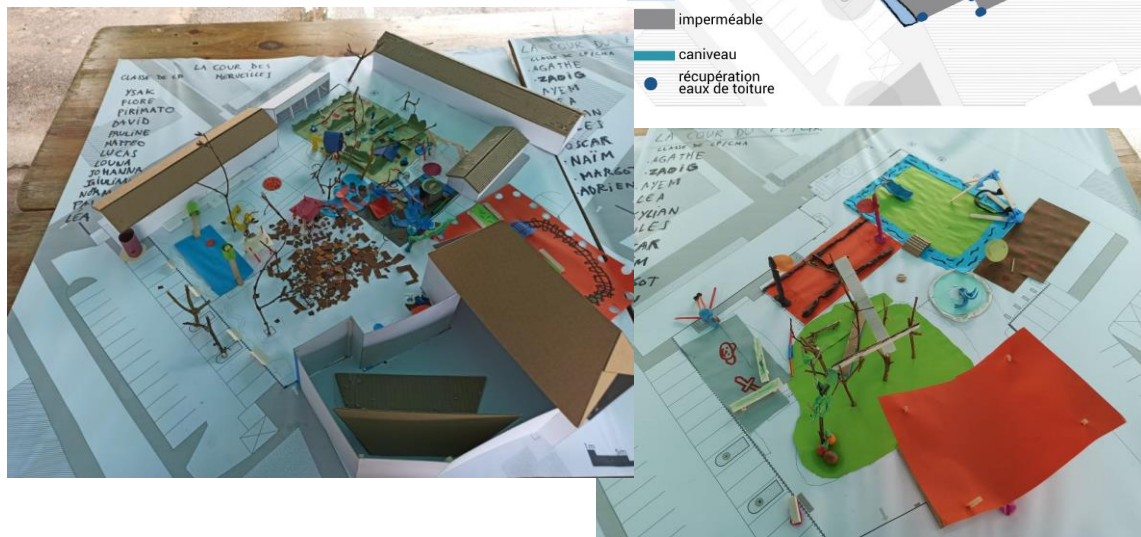
Accompagnement  
technique et  
pédagogique des 4  
lauréats

Partenariat avec  
l'Agence de l'Eau  
Rhin Meuse

# Opération « Cassons la croûte »



DEGRÉ D'INFILTRATION  
+++  
++  
+  
imperméable  
caniveau  
récupération  
eaux de toiture



# RENATURER LES SOLS AGRICOLES ET DÉVELOPPER DES REPÈRES PAYSAGERS

## Expérimentation de l'agroforesterie avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy

- Convention de partenariat
- Programme « Enseigner à produire autrement »
- Interventions dans les classes
- Programmation de tests au sein des parcelles du lycée



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

*Formez-vous aux métiers de la nature !*

1-3 avenue d'Urville  
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17  
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : [epl.metz@educagri.fr](mailto:epl.metz@educagri.fr)  
[www.eplea.metz.educagri.fr](http://www.eplea.metz.educagri.fr)



# RENATURER LES SOLS AGRICOLES ET DÉVELOPPER DES REPÈRES PAYSAGERS

SCoTAM et CRAGE partenaires dans le cadre du Plan de relance Plantons des haies

- Convention de partenariat
- Animation collective autour du déploiement des haies et de l'arbre champêtre
- Accompagnement administratif, financier et technique des agriculteurs



Des conseillers spécialisés sont présents à vos côtés des trois étapes clés



ACCOMPAGNEMENT  
à la conception de projet



ACCOMPAGNEMENT  
du chantier de plantation



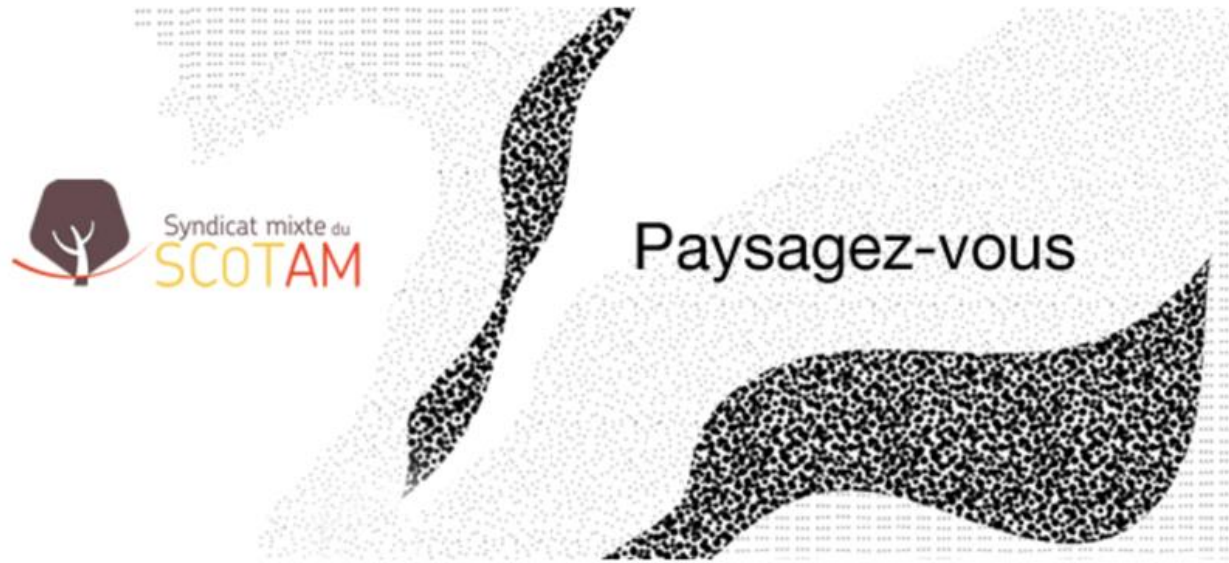
ACCOMPAGNEMENT  
administratif



# Chantiers participatifs & Café Paysages



# Lettres d'information « Paysagez-vous »



S'informer et mettre en œuvre le Plan Paysages | N°6 - Juin 2023

"Il en est des paysages comme des hommes :  
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"  
Harry Bernard - Ecrivain, journaliste, penseur québécois (1898 / 1979)

Entrée de ville et de village : entre espace bâti et grand paysage

A la rencontre des entrées de communes





## Une terre DE BIODIVERSITÉ

### Des espèces emblématiques

› chauves-souris, oiseaux, libellules, papillons...

### Des milieux encore préservés

› vallée de la Nied, pelouses calcaires...

### Terre d'accueil de grands migrateurs

› sites de nidification, couloirs de passage

### Une richesse d'habitats

› forêts, prairies, zones humides, cavités...

### 323 d'espaces naturels

Une forte pression des activités humaines



**Enjeux : préservation des continuités écologiques et restauration des espaces dégradés**

› la trame verte et bleue, un outil d'aménagement au service de la biodiversité

www.scotam.fr



## Un des outils D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



### DES PISTES & RÉFLEXIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR :

**Déployer la nature en ville** pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

**Limiter l'imperméabilisation des sols**

**Penser des bâtiments bioclimatiques**

**Viser l'autonomie énergétique** du territoire et développer le pack des énergies renouvelables

**Prévenir les situations de risques** (notamment inondations) et ne pas accroître l'urbanisation dans les secteurs à risques

**Préserver la ressource en eau potable** (protection des captages...) et l'économiser (évolution des pratiques culturelles, des process industriels, séparation des différents usages de l'eau...)

**Encourager l'adaptabilité des productions agricoles et forestières**

**Préserver les fonctionnalités écologiques**

**Agir en faveur de la qualité de l'air**

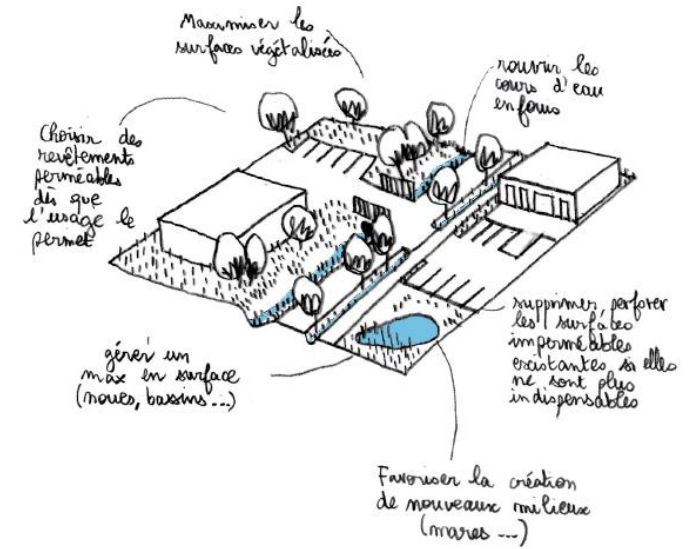
www.scotam.fr

# Expo'SCoT & Apéro'SCoT

## Master Droit de l'urbanisme et de la construction



# Conférences



# PEPS : Projet Expérimental avec le Public Scolaire



maquette cycle de l'eau

jeu habitants des prairies

croquis de paysage

analyse de cartes

espace arts plastiques

découverte de la station d'épuration

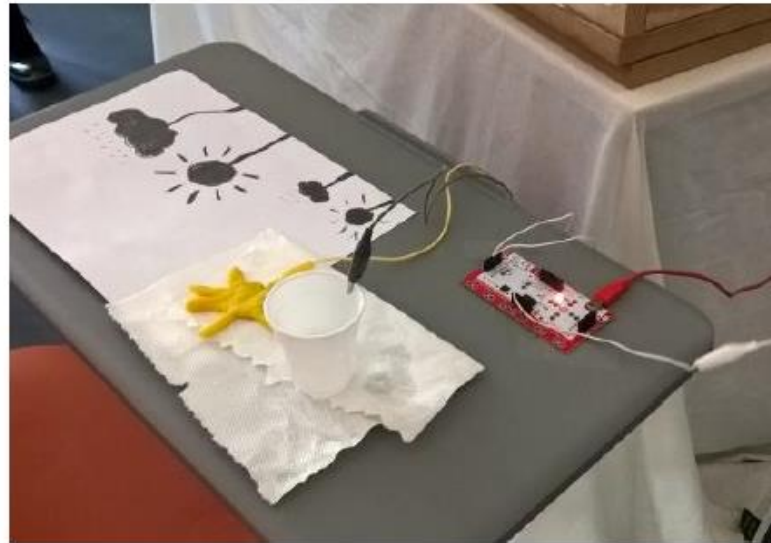
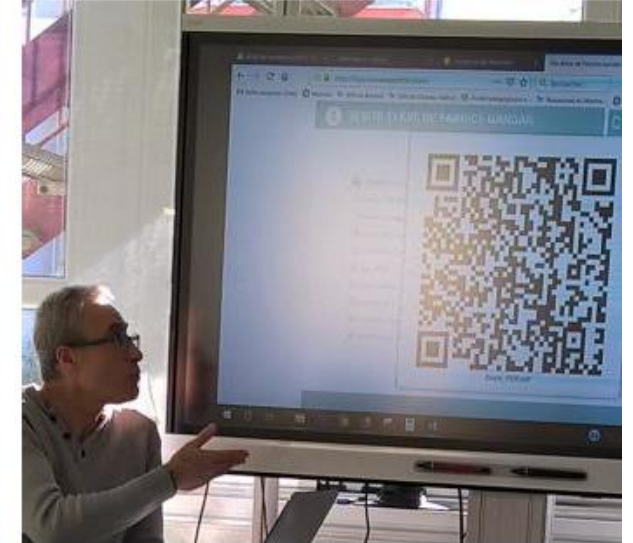
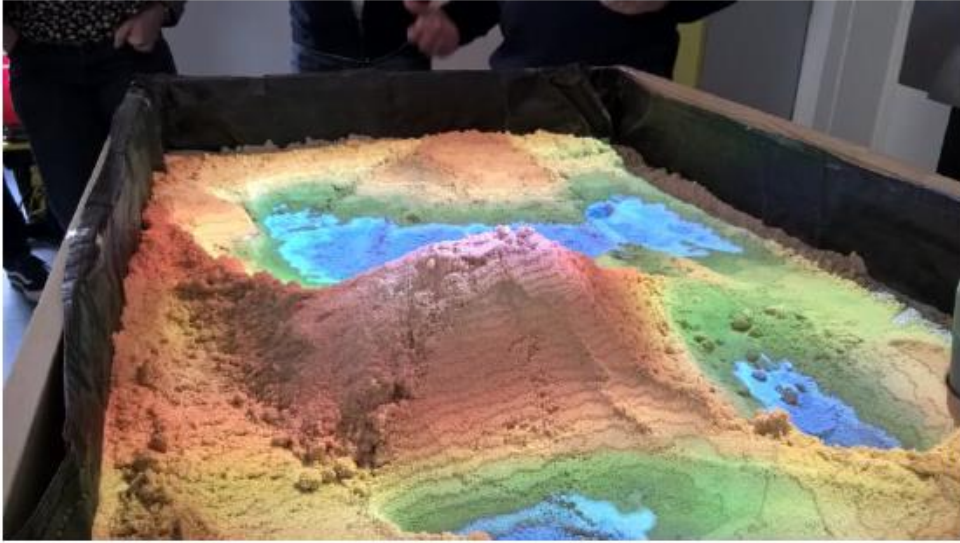
bac à sable en réalité augmentée

écosystème des milieux humides

activités d'orientations



# Les paysages à travers le numérique, les maquettes et la cartographie



## CAFÉ-PAYSAGE

### LA FACE CACHÉE DES SOLS

Mercredi 27 avril 2022  
10h-12h30 (en visio)



**Construisons-nous un premier socle de connaissances sur les sols !**

#### Intervenants :

Quentin VINCENT - Co-fondateur et Directeur scientifique et technique chez Sol&Co  
Chef de projet Ecologie et biodiversité des sols

Anne-Cécile JACQUOT - Paysagiste-conceptrice chez OMNIBUS  
François ROUMET - Paysagiste et enseignant à l'ENSP de Versailles

#### Au programme :

Qu'est-ce qu'un sol ? Comment se constitue-t-il ?

De quoi est-il composé ?

Quels sont les paramètres physiques et chimiques d'un sol ? Quel rôle le sol peut-il jouer face aux changements climatiques ?

Qu'est-ce que la biodiversité d'un sol ? Quels sont les fonctions des organismes vivants du sol ? Quels services nous rendent-ils ?

Comment évaluer la qualité d'un sol ? Quels outils ?

Comment prendre en compte leurs qualités dans les projets ?

Inscrivez-vous [ici](#) !

## JOURNÉE TECHNIQUE

### LA FACE CACHÉE DES SOLS

Samedi 30 avril 2022  
9h30-17h00



#### Intervenants :

Anne-Cécile JACQUOT - Paysagiste-conceptrice chez OMNIBUS  
François ROUMET - Paysagiste et enseignant à l'ENSP Versailles  
Lucas DELAFOSSE - Paysagiste chez MONONO  
Quentin VINCENT - Co-fondateur et chef de projet Ecologie et biodiversité des sols chez Sol&Co

#### Au programme :

Prenons le temps d'observer les sols, leurs horizons, leurs variations pour en comprendre leur histoire et leurs potentiels !

Au travers d'un circuit aux alentours de Metz, et sur le site du GISFI (Groupement d'intérêt scientifique sur les friches industrielles) d'Homécourt, découvrons les différents types de sols présents sur notre territoire.

Munis de tarières et autres curieux matériels pédologiques, creusons nos sols pour en observer la composition, tester leurs qualités et découvrir leurs potentiels.

Une journée de visite et d'apprentissage pour être à l'écoute des sols et intégrer leur prise en compte dans tous types d'aménagements.

Sols agricoles, urbains, industriels, de coteau, de plateau ou de fond de vallée : comment les protéger et/ou les améliorer pour donner toujours plus de place au vivant !

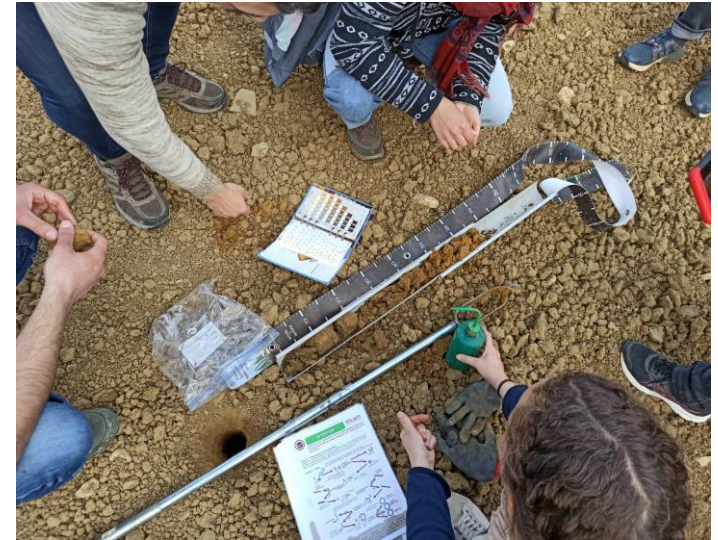
Départ en bus à 9h30 depuis la patinoire ou la Gare de Metz

Un temps convivial vous est proposé le midi.

OUVERT À TOUS ! Inscription en ligne [à ce lien](#)



Le socle des paysages



Parlons sol...



...à même le sol



# Inauguration du projet pilote lauréat de l'AAP « Cassons la croûte » du SCoTAM



*Pensons et dessinons les paysages du SCOTAM : agir pour l'identité, l'attractivité et l'adaptabilité de nos territoires !*



# LA CONFERENCE DES SCoT EN GRAND EST

La qualité paysagère indispensable et complémentaire à l'approche quantitative du ZAN loi CR



**36** SCoT

**2** représentants des territoires hors-SCoT

**7EST** : l'expertise des agences d'urbanisme

**1** groupe de travail sur les données représentatif des territoires du Grand Est

**15** mois de travail intense

**+ de 40** réunions techniques

**38** enquêtes qualitatives

**1** permanence pédagogique mail, téléphone (EZ-BG)

**3** Conférences plénières

**2** contributions : Contribution n°1 Contribution n°2

36/38

34/38



## PROPOSITIONS DE LA CONFÉRENCE DES SCoT | PHASE 2

à l'attention de la Région Grand Est  
dans le cadre de la déclinaison  
de la loi Climat & résilience

Territoires  
hors-SCoT



**Interlocuteur privilégié pour la Région instauré par la loi Climat-Résilience**  
**Coordination et animation des échanges et informations entre territoires**

# Fédération nationale des SCoT



CONTRIBUTION

**S'ENGAGER** DANS DE NOUVEAUX  
MODÈLES D'AMÉNAGEMENT

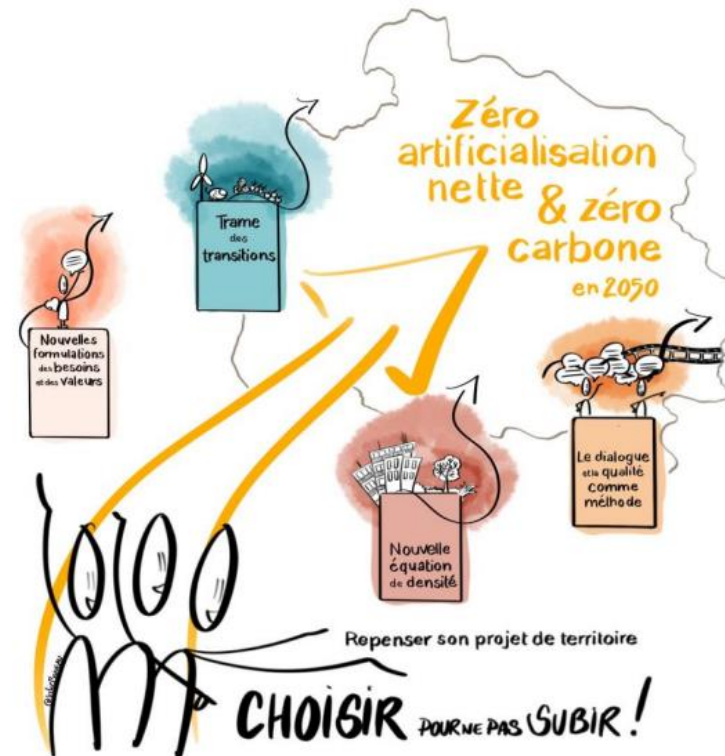
JUIN 2022

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

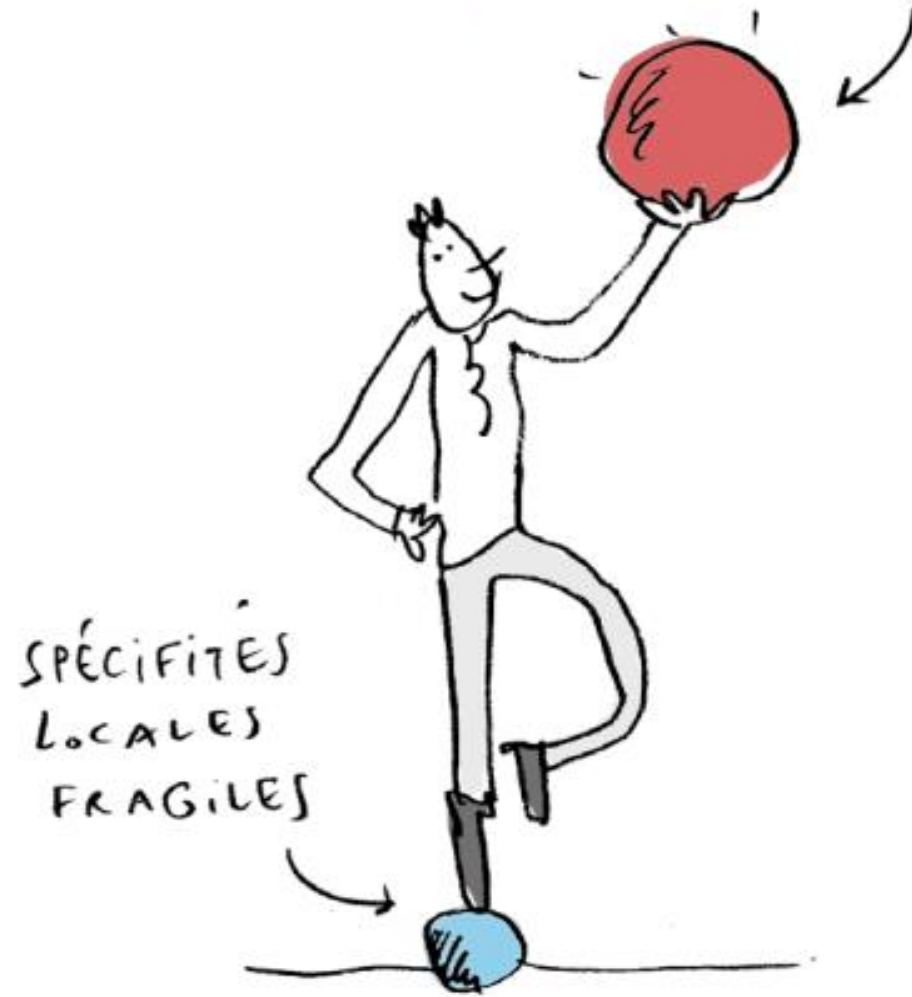


Appel d'offre - Etude sur la renaturation

1 avril 2021



ENJEUX GLOBAUX  
CONSÉQUENTS



TROUVER LE BON ÉQUILIBRE  
C'EST LE NIED POUR TOUT BON PROJET !

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



[www.scotam.fr](http://www.scotam.fr)

[Paysage - SCoTAM](#)

**Contact** : Béatrice GILET - Directrice SCoTAM - [bgilet@scotam.fr](mailto:bgilet@scotam.fr) – 03 72 60 61 35

# Pour en savoir plus :

- ✓ Plan Paysages [Rétrospective 2014-2021](#)
- ✓ [Livrables et pastilles animées du Plan Paysages](#)
- ✓ Traduction dans le [PADD](#) (page 6 à 11 notamment) et le [DOO](#) (page 38 à 48 et 114 notamment) du SCoT (+page 14 et 30 à 37 pour la remise en bon état des trames).
- ✓ [Lettres d'information, Café-Paysage, chantier participatif](#)
- ✓ [Du CM1 au Master](#)
  
- ✓ [PostLICassons la croûte BSM](#)
- ✓ [FilmEcoleVerlaine](#)

## La stratégie paysagère du SCoTAM au service de la transformation des aménagements

